

Santé : 12 nouveaux IHU, 5 bioclusters, 100 M€ pour les infrastructures, et des chaires d'excellence

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°288969 - Publié le 16/05/2023 à 18:15

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/05/2023 à 09:28



Emmanuel Macron le 16/05/2023 à l'Institut Curie - © Elysée

- 12 projets lauréats du 3^e appel à projets IHU (Institut hospitalo-universitaire) (Instituts hospitalo-universitaires) dont cinq financés à hauteur de 30 à 40 M€, cinq à hauteur de 20 M€ et deux projets IHU « émergents » à hauteur de 5 M€ (+ 5 M€ additionnels selon l'évolution) pour un total « d'un peu plus de 300 M€ ».
- Quatre nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt Bioclusters, en plus du Paris Saclay Cancer Cluster lancé en septembre 2022, cinq projets donc « sur lesquels nous investirons 400 M€ ».
- 100 M€ pour les infrastructures nationales en biologie santé, avec 16 premières infrastructures bénéficiaires.
- Et lancement d'un nouvel appel à projets pour « une cinquantaine de chaires d'excellence en biologie et en santé » pour attirer et fidéliser des chercheurs de très haut niveau, avec « jusqu'à 2 M€ par chaire d'excellence » (hors complément de financement).

Telles sont les annonces faites dans le cadre du plan Innovation santé 2030 par [Emmanuel Macron](#), à l'Institut Curie, le 16/05/2023.

« Nous devons continuer à renforcer l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), dont je salue le nouveau président, le professeur [Didier Samuel](#), à porter haut et fort la recherche biomédicale en France et à l'international et aider à sa structuration », ajoute le président de la République.

Il souhaite que les ministres de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), de la santé et de l'industrie, « avec l'aide de l'Agence de l'innovation en santé et de la mission France 2030, puissent mener des concertations avec tous les acteurs concernés qui devront aboutir à un plan d'action dans les six mois à venir pour avoir une recherche biomédicale plus unifiée et plus efficace ».

[Les 12 projets lauréats de l'appel IHU](#)

Instituts hospitalo-universitaires (IHU)

1 à 12 sur 12

1

IHU	Etablissement(s) porteur(s)	Responsable	Financement	Objectifs
VBHI	Université de Bordeaux	Stéphanie Debette	30 à 40 M€	Vaincre les maladies vasculaires cérébrales en changeant de paradigme dans la prévention des AVC et des démences.
Prism	Centre national de médecine de précision en oncologie et Institut Gustave Roussy, avec un consortium cofondé par l'IGR, l'Inserm, l'Université Paris-Saclay, l'École Centrale Supélec et Unicancer situé sur le Cancer Campus de Villejuif	Fabrice André	30 à 40 M€	Être l'un des plus grands sites mondiaux dédiés aux soins, à la recherche, à l'enseignement et à la valorisation des solutions de lutte contre le cancer.
re-Connect	Institut audition et cognition et Institut Pasteur	Anne-Lise Giraud Mamessier	30 à 40 M€	Développer de nouvelles thérapies et de nouvelles voies cliniques, et les combiner à des actions de prévention et d'éducation dans le domaine des troubles de l'audition. Réduire de moitié l'invalidité et la mortalité liées au sepsis à l'horizon 2030 et favoriser le développement de nouveaux paradigmes de formation en matière de soins et la croissance du secteur biomédical industriel concerné.
Prometheus	Université Paris Saclay	Djillali Annane	30 à 40 M€	Transformer le pronostic de la leucémie et permettre la guérison par la médecine de précision en s'appuyant sur de nouvelles passerelles entre science fondamentale et expertise clinique.
Thema-2	Institut européen de la leucémie et Fondation de l'Université Paris-Cité	Hugues de Thé	30 à 40 M€	Revisiter la prise en charge des cancers féminins en développant des stratégies de prévention des rechutes et d'amélioration de la qualité de vie des patients et devenir un lieu d'innovation ouverte pour dépasser les attentes médicales et scientifiques.
Cancers des femmes	Institut des cancers des femmes, Institut Curie, Université PSL	Anne Vincent-Salomon	20 M€	Relever les défis actuels et futurs de l'hépatologie, et plus particulièrement contribuer à la guérison des maladies chroniques du foie grâce à une médecine de précision et au développement de thérapies innovantes.
Everest	Centre français de recherche intégrée en hépatologie et Fondation pour l'Université de Lyon	Fabien Zoulim	20 M€	Améliorer le parcours de soins dans le champ des maladies respiratoires.
RespirEra	Fondation partenariale Université Côte d'Azur	Paul Hofman	20 M€	Exploiter le potentiel des thérapies cellulaires et développer des immunothérapies pour le traitement du sida.
Immun4Cure	CHU Montpellier	Christian Jorgensen	20 M€	Créer un cadre pour innover collectivement pour les enfants et proposer des remédiations fondées sur des preuves pour favoriser le développement, la réussite scolaire et le bien-être des enfants.
InovAnd	Fondation de l'AP-HP	Pierre Gressens	20 M€	A partir d'un essai clinique de prévention à grande échelle basé sur l'Icope (Integrated care for older people) de l'OMS, confirmer l'efficacité et la rentabilité de ce programme.
HealthAge	CHU de Toulouse	Heike Bischoff-Ferrari	5 M€ + 5 M€ additionnels selon l'évolution	Découvrir, tester et diffuser les innovations qui permettront de prévenir et de guérir les maladies intestinales et d'inverser l'ensemble des dommages liés à ces maladies.
Infiny	Institut des maladies inflammatoires chroniques intestinales de Nancy et Fondation ID+ Lorraine	Laurent Peyrin-Biroulet	5 M€ + 5 M€ additionnels selon l'évolution	

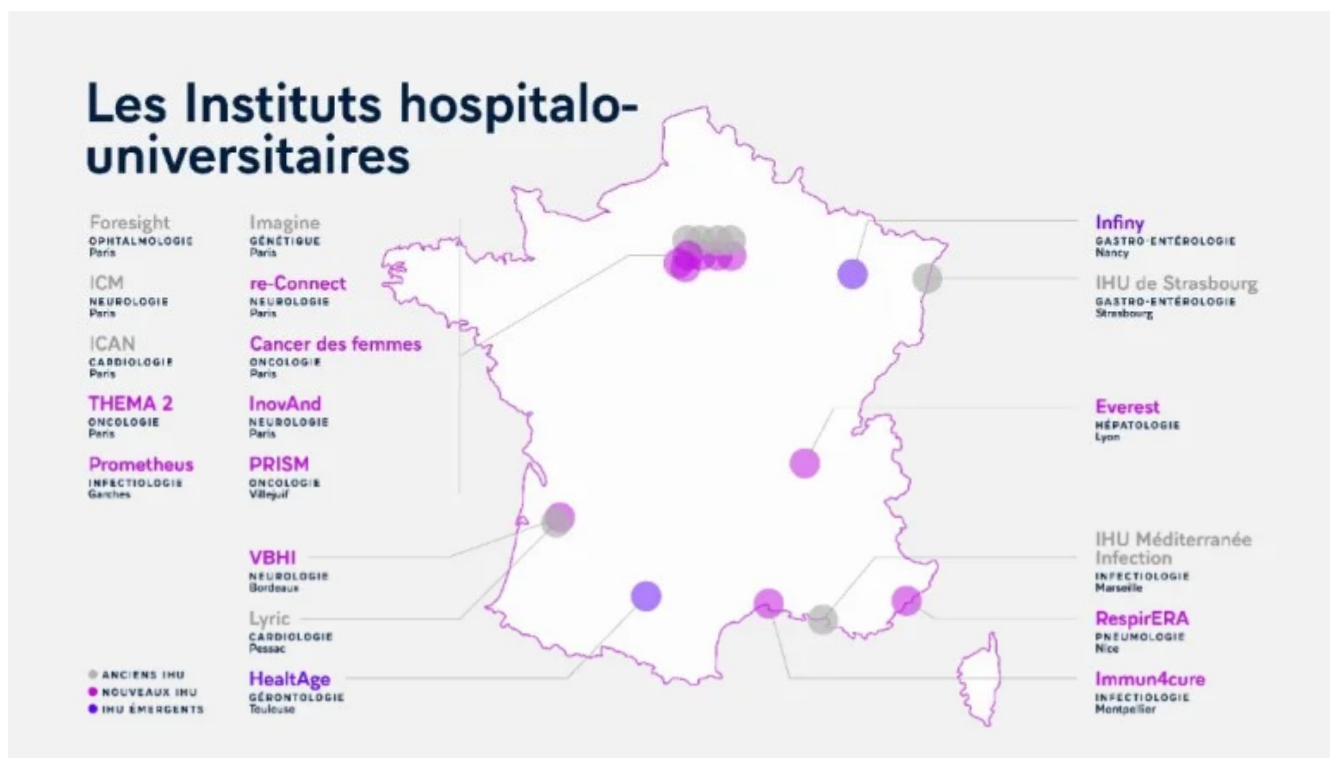
1 à 12 sur 12

1

Source(s) : MESR

L'appel IHU doté de 300 M€

L'AAP « Instituts hospitalo-universitaires », clôturé le 07/11/2022, a été doté de 300 M€. Dans un périmètre géographique limité et sur une thématique spécifique, chaque IHU « va constituer un environnement d'excellence attractif pour les chercheurs et cliniciens de talent, ainsi que pour les partenariats industriels ».



La carte des IHU - © Gouvernement

Les cinq lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt Biocluster de France 2030

Les quatre nouveaux lauréats de l'AMI Biocluster sont :

- **Brain&Mind** dont l'Institut du cerveau de Paris, l'Institut de la vision et la fondation FondaMental constitueront le « noyau opérationnel de ce projet en s'associant à des instituts de recherche de premier ordre, des hôpitaux universitaires, des investisseurs et de grandes entreprises », selon le gouvernement.
- **Marseille immunology biocluster** dont les parties prenantes locales et nationales associées au projet sont « Aix Marseille Université, l'Inserm et le CNRS, AP-HM et IPC, l'Hôpital de Brest, la Satt Sud-Est, Eurobiomed, des sociétés de biotechnologie et des CRO, deux sociétés pharmaceutiques mondiales et toutes les autorités locales ».
- **BCF2I** (Biocluster français d'innovation en infectiologie) dont la création est proposée par « l'écosystème de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, coordonné par Lyonbiopôle en association étroite avec les organismes nationaux (Inserm) et parisiens (Institut Pasteur, Université Paris Cité, AP-HP) et en collaboration active avec l'ANRS-MIE ».
- **GenoTher** dont les fondateurs sont Généthron, Genopole, Université d'Evry-Paris Saclay et Yposkesi, l'AP-HP, l'Inserm et Spark, société de thérapie génique.

Ils s'ajoutent au **Paris Saclay Cancer Cluster** lancé en septembre 2022.

Selon Emmanuel Macron, le projet de parisien Brain&Mind et le projet Marseille immunology biocluster « sont prêts, doivent se lancer rapidement parce qu'ils ne sauraient attendre et ils sont en pleine maturité. Donc les financements seront finalisés dans les tout prochains jours pour qu'ils puissent partir à pleine vitesse ».

Il ajoute que, pour le projet lyonnais BCF2I :

« Il faut le faire mûrir en particulier sur le business model, comme il a été dit par le jury, mais c'est un projet qui a été reconnu comme d'excellence scientifique et donc qui est retenu parmi les bioclusters (...). Nous devons réussir sur ce projet stratégique à nous réunir autour d'un projet cohérent et unifié dont l'épicentre sera le projet lyonnais ».

Projets BCF2I et GenoTher : « les finaliser totalement d'ici trois mois »

Enfin, concernant BCF2I et le projet de biocluster GenoTher : « Je souhaite que nos orientations, d'ici trois mois, puissent permettre à ces deux projets qui sont labellisés aujourd'hui de totalement finaliser leur projet, de répondre aux demandes qui étaient faites par le jury.

Ils viendront compléter les trois autres projets que j'évoquais — Saclay, Marseille et Brain&Mind — qui sont à pleine maturité ».

Il précise encore que BCF2I devra intégrer « les projets de centre de vaccinologie actuellement en réflexion, dont ceux portés par le CEA, l'Inserm et l'Institut Pasteur ».

Jusqu'à 1,5 Md€ espérés au total pour ces cinq bioclusters grâce aux collectivités et industriels

« Les collectivités viendront aussi aux côtés de l'État investir avec des sommes parfois et souvent importantes ; et les industriels s'engagent à cofinancer ces projets à plus de 100 %, voire 200 %. Ce qui veut dire que cet investissement de l'État sera complété par des investissements de collectivités territoriales dans nombre de cas, mais surtout sera démultiplié par les acteurs privés, ce qui nous permettra d'avoir des sommes qui dépasseront très largement le milliard ou le milliard et demi sur ces cinq bioclusters », ajoute le président.

« Les bioclusters annoncés aujourd'hui nous permettront de faire émerger des écosystèmes à une échelle suffisamment significative. Jusqu'à présent, l'exemple le plus souvent mis en avant pour parler écosystème innovant en santé est le biocluster de Boston : demain, j'en suis certain, les bioclusters français pourront aussi servir d'exemples réussis ! », déclare Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie.

« Ils faciliteront l'accès aux collaborations public-privé, aux experts, aux données et aux échantillons des patients. Ils offriront des espaces permettant aux entreprises de passer à l'échelle supérieure, pour transformer concrètement l'innovation en produits de santé. »

Répartition géographique des clusters lauréats du Plan innovation santé 2030



- © Gouvernement

L'appel bioclusters doté de plus de 300 M€

L'AMI « Biocluster » de France 2030, doté de plus de 300 M€, a pour ambition d'accompagner la création de bioclusters de dimension mondiale en France. Chaque biocluster est un écosystème d'innovation regroupant laboratoires, centres de recherche, centres de soins et entreprises travaillant dans le domaine de la santé.

Il doit constituer un guichet unique facilitateur et animateur de réseau, catalysant au sein d'un même lieu une masse critique d'acteurs faisant référence autour d'une thématique porteuse d'innovation de rupture et bénéficiera d'un engagement fort des collectivités locales pour asseoir son attractivité.

100 M€ pour les infrastructures nationales en biologie santé

« Après concertation avec leurs établissements coordinateurs afin d'établir une vision stratégique globale partagée pour la période 2023-2030, il est prévu d'amplifier le soutien de l'État à hauteur de 100 M€ pour renforcer les capacités des INBS (infrastructures nationales en biologie et santé) et leurs compétences, tout en garantissant leur durabilité et leur fonctionnement optimal », indique le gouvernement.

Ce sont ainsi ces 16 premières INBS qui bénéficieront d'investissements :

Les 16 INBS lauréates				
INBS	Description synthétique	Responsable de l'infrastructure	Site web	
Anae	Analyse et Expérimentation sur les Écosystèmes Infrastructure dont l'objectif est l'accès à des dispositifs expérimentaux dédiés à l'étude des écosystèmes continentaux terrestres et aquatiques	J.-F. le Gaillard A. Chanzy	www.anaee-france.fr	
Celphedia-Phenomin	Infrastructure Nationale pour la création, l'élevage, le phénotypage, la distribution et l'archivage d'organismes modèles.	Yann Herault	www.celphedia.eu	
Ecell	Plateforme nationale pour la médecine régénératrice basée sur les cellules souches mésenchymateuses adultes.	Christian Jorgensen	www.ecellfrance.com	
EMBRC	Centre National de Ressources Biologiques Marines Infrastructure dédiée à la bioproduction des organismes marins et les biotechnologies bleues.	Gemma Giménez Papiol	www.embrc-france.fr	
FBI	France-BioImaging Plateforme dédiée à l'imagerie cellulaire	Edouard Bertrand	www.france-bioimaging.org	
FLI	France Life Imaging Plateforme dédiée à l'imagerie in vivo	Vincent Lebon	www.francelifeimaging.fr	
France Génomique	Plateforme nationale dédiée à la génomique	Patrick Wincker Denis Milan	www.france-genomique.org	
Frisbi	Plateforme développant les approches structurales et d'imagerie en biologie structurale intégrative	Bruno Klaholz	www.frisbi.eu	
Idmit	Infrastructure assurant le développement de modèles ad-hoc de maladies humaines, notamment sur les primates non humains, et la recherche de nouvelles approches thérapeutiques en vaccinologie et immunothérapies contre différentes maladies infectieuses.	Roger Legrand	www.idmitcenter.fr	
IFB	Institut Français de Bioinformatique Infrastructure nationale distribuée qui assure un support, déploie des services, organise des formations et réalise des développements innovants pour les communautés des sciences du vivant et de la santé	Claudine Médigue	www.france-bioinformatique.fr	
Ingestem	Infrastructure dédiée à la bioproduction de cellules souches pluripotentes induites et les organoïdes	Annelise Bennaceur	www.ingestem.fr	
Laboratoire P4 Jean Mérieux	Infrastructure dédiée à l'étude des agents hautement pathogènes	Vincent Lotteau	www.laboratoirep4-jeanmerieux.inserm.fr	
MetaboHub	Infrastructure française distribuée pour la métabolomique et la fluxomique dédiée à l'innovation, à la formation et au transfert de technologie	Fabien Jourdan	www.metabohub.fr	
Neuratrix	Infrastructure de Recherche Translationnelle pour les Biothérapies en Neurosciences	Philippe Hantraye	www.neuratrix.fr	
Phenome-Emphasis	Infrastructure Française de Phénomique Végétale	François Tardieu	www.phenome-emphasis.fr	
ProFI	Infrastructure nationale dédiée à la protéomique	Myriam Ferro	www.profiroteomics.fr	

Les infrastructures nationales en biologie santé (INBS) ont été dotées de 496 M€ initialement à l'issue de deux appels à projets en 2010 et 2011 dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, puis un financement complémentaire de 69 M€ a été accordé en 2019 pour la période 2020-2024, précise le gouvernement.

Des précisions sur le plan d'action demandé aux ministres de l'ESR, de la santé et de l'industrie

Moderniser les essais cliniques

« Face à la logique de silo, le moment est venu de travailler à une recherche biomédicale plus unifiée, mieux dotée, en décloisonnant les dispositifs de financement, en raccourcissant encore les délais, en pariant sur la responsabilité des acteurs », déclare Emmanuel Macron.

« S'agissant des essais cliniques à promotion académique ou industrielle, il nous faut moderniser, accélérer nos processus, nous inspirer des modèles étrangers, évidemment dans le respect des principes éthiques, mais nous savons que nous pouvons faire mieux. »

Renforcer l'industrialisation du processus technologique

« Il nous faut travailler à renforcer l'industrialisation du processus technologique en matière de santé et de biotechnologie. C'est la phase avale de ce que j'évoquais. Sur beaucoup de projets, y compris que nous avons financé, aidé ces dernières années, on a encore vu trop souvent le processus industriel ensuite se développer ailleurs. Parfois c'est parce que nous sommes trop lents, trop complexes et que nous n'avons pas les conditions de développement du processus technologique qui sont les plus compétitives.

C'est une perte de chance collective parce qu'on finance de la recherche, on finance les premiers développements dans notre pays et on voit des acteurs ensuite croître dans d'autres pays, là où ils pourraient fertiliser les écosystèmes de recherche et d'innovation qui sont les nôtres et nous aider à développer des solutions.

Donc là aussi, je souhaite que les ministres puissent d'ici dix mois nous faire des propositions concrètes. »

Le président évoque aussi « des moyens réglementaires pour faciliter l'accès aux traitements innovants avec par exemple le dispositif dérogatoire accès précoce, et maintenant la petite révolution de l'accès direct publiée ces jours-ci au Journal officiel ; pour toutes les fois où des délais en moins peuvent être appliqués, ce sont des traitements qui arrivent plus vite et plus de pragmatisme ».

Ils s'expriment sur ces annonces présidentielles

« Beaucoup reste à faire »

Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche :

« *Soutenus dans le cadre de France 2030, les projets annoncés aujourd'hui sont une réponse concrète à cette ambition.* »

« *Ils ont en commun de vouloir transformer les résultats scientifiques en produits de santé accessibles à l'ensemble des Français. La valorisation et le transfert technologique des résultats de la recherche biomédicale et la capacité à les intégrer dans le système de soins constitue également un axe fort de mon action sur lequel je souhaite que nous progressions, avec, en particulier, le soutien de l'Agence de l'innovation en santé.* »

« *Avoir une stratégie nationale de recherche ambitieuse, c'est aussi former, attirer et retenir les talents. Le dispositif Chaire d'excellence est un outil supplémentaire d'amélioration de l'attractivité de la recherche française.* »

Les infrastructures nationales de recherche sont le prérequis d'une recherche de pointe, elles bénéficieront de financement dédié pour en renforcer le rayonnement international.

Beaucoup reste à faire, l'attractivité de la recherche française et son rayonnement restent mes priorités. Les nouveaux fleurons de la recherche française en santé dévoilés aujourd'hui y participent et contribueront à nous faire progresser. »

Sylvie Retailleau - © Sipa Press

« Rénover la recherche biomédicale »

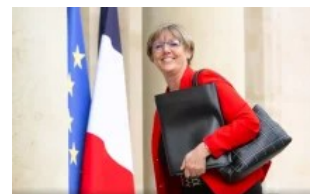
François Braun, ministre de la santé et de la prévention :

La transformation de la médecine « est rendue possible lorsque sur un même site, les acteurs académiques, hospitaliers et industriels sont réunis pour la développer sur des thématiques précises.

C'est le rôle des nouveaux IHU, des bioclusters, et des infrastructures de recherche. Avec les PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche), nous définirons des stratégies thématiques ambitieuses réunissant les meilleures équipes.

Nos chaires d'excellence permettront d'attirer les talents venus du monde entier et de valoriser les meilleurs chercheurs français. »

« *Nous voulons maintenant aller plus loin, en rénovant la recherche biomédicale pour la rendre plus attractive et toujours plus exigeante. Ainsi que l'a indiqué le président de la République, nous*



sommes au travail avec Sylvie Retailleau, la ministre de l'ESR, pour établir un plan de soutien à cette ambition majeure. »

François Braun - © D.R.

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »